



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30214>

Département(s) de publication : 27

Annonce n° 24-30214

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-155932

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Vernon (27)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21270681600015

**Ville :** Vernon

**Code postal :** 27200

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 27

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** 2023/003 Conception, réalisation et organisation d'un spectacle pyrotechnique annuel sonorisé et synchronisé du 13 juillet à Vernon

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 92360000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Accord-cadre portant sur la conception, réalisation et organisation d'un spectacle pyrotechnique annuel sonorisé et synchronisé du 13 juillet à Vernon Le marché subséquent 1 porte sur la prestation du 13 juillet 2024

**Critères d'attribution :** VALEUR TECHNIQUE 70 % PRIX 20 % PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 10 %

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

L'accord-cadre et le marché subséquent 1 ont été notifiés le 28/02/2024 à la société ETIENNE LACROIX tous artifices "RUGGIERI" sise 1245 Chemin de la Saudrune 31470 SAINTE FOY DE PEYROLIERES et pour un montant maximum annuel de 41 600 EUR HT pour l'accord-cadre et pour un montant de 41 596,40 EUR HT pour le marché subséquent 1. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter du 28/02/24 et jusqu'au 31/12/2024. Les marchés subséquents sont quant à eux notifiés au fur et à mesure des besoins et lancés au mois de février de chaque année.

L'accord-cadre est reconductible 3 fois pour des périodes de 12 mois soit jusqu'au 31/12/2027 maximum. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2024**